Diagnostiquer mes prairies pour améliorer ma production d'herbe

Objectifs :

Optimiser le potentiel naturel des prairies et identifier les leviers d'intervention.

Public & prérequis :

Eleveurs bovins alsaciens et limitrophes.

Contenu :

- Etre capable d'identifier les espèces présentes. Avoir les clefs pour caractériser les espèces et apprécier l'impact de leur présence sur la prairie.
- S'interroger sur sa pratique de conduite de ses prairies, repérer les plantes indicatrices, savoir prendre en compte le milieu où se situe la prairie et savoir le caractériser.
- Appréhender les interactions multiples entre les différents facteurs.
- Identifier les leviers d'amélioration à mettre en œuvre.
- Savoir réaliser un diagnostic à une saison différente.
- Savoir élaborer son plan d'action visant à optimiser la productivité de la prairie.

Méthodes pédagogiques :

Echange formateur-stagiaires sur les pratiques de chacun, mise en situation sur exploitation avec valorisation. Grille de lecture, classification des prairies.

Responsable de stage :
Matthieu VAILLANT, tél. 03 88 19 17 35
matthieu.vaillant@alsace.chambagri.fr

Modalités

2 jours (14 heures)
29/04/2021 et 14/10/2021
À Schiltigheim
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Intervenants :
Patrice PIERRE,
chef de projet production fourragère,
Institut de l'élevage,
Matthieu VAILLANT,
conseiller spécialisé bovins,
Chambre d'agriculture d'Alsace

Coût de la formation : 340 €
(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **74 €**
*(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 2 000 € par Vivea)*

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **100 €**

Salarié d'une entreprise affiliée Ocapiat (ex-FAFSEA) : **280 €**
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **340 €**

R044/2021/1331

Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 – Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Formation cofinancée par :

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente sur demande et sur alsace.chambre-agriculture.fr/formation/formation-professionnelle/conditions-generales-et-engagements-dqs